



APPORTE
ta couleur

S'ENGAGER
POUR UN FUTUR STIMULANT

POSTE ÉTUDIANT



Ville de
Rivière-du-Loup

Préposé à l'urbanisme Service de l'urbanisme

Le préposé à l'urbanisme sera responsable du respect de la réglementation d'urbanisme, informera les citoyens à ce sujet et inspectera le territoire afin de relever des travaux sans permis. Il devra rendre compte des infractions aux inspecteurs et s'assurer du suivi des dossiers qui contreviennent à la réglementation.

Exigences :

- ✓ Étudiant en aménagement et urbanisme, en architecture ou tout autre domaine connexe;
- ✓ Permis de conduire valide de classe 5.

Rémunération et conditions de travail :

La période d'emploi est du 25 mai au 20 août 2021. La semaine de travail est de 35 heures réparties en quatre jours et demi soit du lundi au vendredi midi. Le taux horaire est de 14,80 \$ à 17,40 \$ selon le niveau d'études.

Présentez-nous votre couleur en faisant parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation détaillée au plus tard le vendredi, 16 avril 2021 à 16 h à l'attention de :

Madame Geneviève Gendron

Service des ressources humaines
Ville de Rivière-du-Loup
65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
Téléphone : 418 867-6641
Courriel : rh@villerdL.ca

La Ville de Rivière-du-Loup applique un programme d'accès égalitaire en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

